

## **Exigences minimales pour les rapports finaux**

La Commission "Aide au développement et aux missions" (KEM, selon l'abréviation en allemand) attend à la clôture d'un projet un rapport final avec les renseignements suivants :

- 1. Titre et numéro du projet** (*numéro selon les indications reçues de la KEM*)
- 2. Information sur la direction de projet/l'organisation responsable** (*courte description*)
- 3. Planification /buts** (*courte description*)
  - Situation dans le pays / dans la région concernée par le projet (situation de départ)
  - Description du projet
  - Durée du projet
  - Quels étaient les buts visés avec ce projet?
  - Quelles personnes devaient en profiter (caractéristiques des bénéficiaires)
  - Autres acteurs éventuellement impliqués dans ce projet (institutions privées ou publiques, au plan local, national, international)
- 4. Résultats**
  - Quel est le nombre des bénéficiaires directs/ indirects ?
  - Quels résultats ont-ils aussi été obtenus?
  - Quels autres effets le projet a-t-il provoqués?
  - Quels objectifs n'ont-ils éventuellement pas été atteints?
  - Ce projet est-il à long terme et durable et, si oui, pourquoi?
  - Perspectives (suites éventuellement prévues, projets ultérieurs, coopérations futures)
- 5. Coûts du projet**
  - Montant reçu de la KEM
  - Budget initial
  - Décompte final (*liste des dépenses; pour les dépenses particulièrement importantes, joindre une copie des factures quittancées*)
  - Prestations fournies par le responsable du projet / par le(s) partenaire(s) sur place

7 septembre 2018 / sh